



L'an deux mil dix-neuf, le jeudi 16 mai à 18h, le Conseil Municipal de la commune de Saint-Bauzille de la Sylve s'est réuni en séance ordinaire en son lieu habituel sous la présidence de Monsieur le Maire, Grégory BRO.

Présents : Grégory BRO, Ascencio FERNANDEZ, Agnès PEREZ, André VEYRAT, Patrice COSTE, Antoine FERNANDEZ, Marie-Odile ANTIGNAC.

Absents excusés : Pascal THEVENIAUD Jean-Marc LACOMBE-BONNIOL, Marcel LAUTIER Catherine MARTINEZ, Marie PRATS, Ondine VIGIER.

Madame Catherine MARTINEZ a donné procuration à Madame ANTIGNAC
Monsieur Marcel LAUTIER a donné procuration à Monsieur Ascencio FERNANDEZ

Madame Marie-Odile ANTIGNAC est nommée secrétaire de séance.

Monsieur le Maire donne lecture du précédent procès-verbal qui est approuvé à l'unanimité.

Modification des statuts de la CCVH :

Monsieur le Maire explique que le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Vallée de l'Hérault invite les communes membres à se prononcer, par le biais de leurs conseils municipaux, sur les modifications statutaires en projet dans leurs dispositions relatives aux compétences de l'établissement.

Adopté à l'unanimité

Ecole : Classe verte :

Comme chaque année, les enfants de l'école Costabelle résidant sur la commune ont bénéficié d'une participation de la mairie pour l'organisation de la classe verte, le montant de 15 euros par élève a été voté à l'unanimité.

Travaux Orange chemin du Peyrou :

Monsieur le Maire explique aux conseillers qu'Orange cherche des solutions pour détourner le réseau qui passe sur un terrain privé et qui alimente les habitations du chemin du Peyrou, chemin de Tabassac et une partie du chemin des Mages. Les travaux consistent à la pose de poteaux sur le chemin du Peyrou. Le réseau déployé sera aérien. Cette solution rapide prise en charge par Orange permettra à la vingtaine de foyers concernés d'être reliés au réseau Téléocom. Parallèlement, la commune est en relation avec Hérault THD pour alimenter ces foyers en très haut débit.

Point travaux et vote des devis :

Monsieur le Maire explique que dans le cadre des travaux d'accessibilité de la mairie, il convient de créer une place de stationnement pour personnes à mobilité réduite. Ce stationnement se situera sur le prolongement du perron de la mairie pour être au même niveau, et les travaux devraient débiter prochainement.

L'achat de 3 vasques du village potier de Saint Jean de Fos a été adopté pour embellir le perron de la mairie.

Le vote de l'achat d'un onduleur a été décidé pour protéger l'ordinateur relié aux caméras de vidéo surveillance.

L'ancien local du syndicat Aïgue et de l'Agence Postale est en cours de travaux sera disponible à la location en septembre.

Gestion des déchets :

Concernant le cœur du village, la communauté de Communes nous propose un nouveau projet : un point d'apport commun pourra centraliser les bio-déchets. Les habitants munis d'un badge pourront déverser leurs poubelles vertes à un endroit dédié au centre du village, ceci évitera les problèmes engendrés par les modulo bacs qui restent en permanence dans les rues. Notre commune a été choisie comme village test et avant d'être mis en place, ce dispositif fera l'objet d'une réunion de quartier pour en expliquer les modalités avant sa mise en place.

La séance a été levée à 20h30

Le Maire
Grégory BRO

La secrétaire de séance
Marie-Odile ANTIGNAC